

**Pour nos emplois.
Pour une Suisse forte !**

Comité interparti
« Réforme fiscale OUI »
c/o PLR, Les Libéraux-Radicaux
Neugasse 20
3001 Berne
Courriel : info@reformefiscale-oui.ch
Web : www.reformefiscale-oui.ch

Conférence de presse

Comité interpartis "OUI à la réforme fiscale"

**Pour une Suisse
compétitive.
Pour nos emplois!**



www.reformefiscale-oui.ch

12 février 2017

Réforme fiscale OUI

Conférence de presse marquant le début de la campagne
Le mardi 29 novembre 2016, à 10h30
Centre des médias, Bundesgasse 8, 3003 Berne

**Pour nos emplois.
Pour une Suisse forte !**

Comité interparti
« Réforme fiscale OUI »
c/o PLR, Les Libéraux-Radicaux
Neugasse 20
3001 Berne

Courriel : info@reformefiscale-oui.ch
Web : www.reformefiscale-oui.ch

**Pour nos emplois.
Pour une Suisse forte !**

Comité interparti
« Réforme fiscale OUI »
c/o PLR. Les Libéraux-Radicaux
Neugasse 20
3001 Berne

Courriel : info@reformefiscale-oui.ch
Web : www.reformefiscale-oui.ch

Comité interpartis " OUI à la réforme fiscale "

Berne, le 18.11.2016

Invitation à une conférence de presse

Comité interpartis "OUI à la réforme fiscale"

Le 12 février, la loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III) est soumise au vote populaire.

La réglementation fiscale suisse comporte des éléments qui ne sont plus acceptées sur le plan international, la loi fiscale, permet de les supprimer et de les remplacer par des réglementations reconnues. Grâce à la réforme fiscale, nous pourrions protéger la place économique suisse en préservant les grandes entreprises – et avec elles, les emplois, les recettes fiscales et les investissements. Pour cela, une importante coalition interpartis s'engage en faveur de la réforme fiscale. Le large comité interpartis vous invite à une conférence de presse, afin de vous présenter ses arguments de manière détaillée :

Conférence de Presse

Mardi, 29 novembre 2016, 10h30

Centre des médias, Bundesgasse 8, 3003 Bern

Intervenants

- Christian Lüscher, Conseiller national PLR (GE)
- Leo Müller, Conseiller national PDC (LU)
- Isabelle Chevalley, Conseillère nationale Vert'libéraux (VD)
- Magdalena Martullo-Blocher, Conseillère nationale UDC (GR)
- Urs Gasche, Conseiller national PBD (BE)
- Jean-François Rime, président de l'Union Suisse des Arts et Métiers, Conseiller national UDC (FR)

Meilleures salutations,

Matthias Leitner

Responsable de campagne PLR.Les Libéraux-Radicaux

Contact :

› Matthias Leitner, responsable de campagne comité interpartis, 031 320 35 33, 079 794 32 39

Pour nos emplois. Pour une Suisse forte !

Comité interparti
« Réforme fiscale OUI »
c/o PLR, Les Libéraux-Radicaux
Neugasse 20
3001 Berne

Courriel : info@reformefiscale-oui.ch
Web : www.reformefiscale-oui.ch

Communiqué de presse

Berne, le 29.11.2016

Pour une Suisse prospère et des emplois sûrs Oui à la réforme fiscale du 12 février

Un vaste comité interparti constitué de représentants du PLR, de l'UDC, du PDC, des Vert'libéraux et du PBD a présenté, ce jour, aux médias, les arguments en faveur de la réforme de l'imposition des entreprises III. Cette réforme préserve le succès de la Suisse. Elle maintient l'attractivité et la compétitivité de la place économique, ce qui est d'une importance décisive pour notre économie qui compte un nombre élevé de PME. La réforme fiscale est le meilleur moyen de conserver en Suisse des sociétés à vocation internationale importantes – et avec elles les emplois, les recettes fiscales et les investissements.

La réforme fiscale est la clé de la prospérité à long terme de la Suisse. Une modification du système fiscal est indispensable : la réforme fiscale abolit des pratiques fiscales qui ne sont plus reconnues à l'échelle internationale et les remplace par des pratiques admises. Sans elle, on ferait face à une insécurité juridique et en matière de planification dont toutes les entreprises pâtiraient. De plus, en l'absence de réforme fiscale nationale, les cantons ne disposeraient pas des instruments et des moyens financiers nécessaires pour atténuer les conséquences du changement – un non impacterait seulement les mesures accompagnant l'adaptation des systèmes fiscaux cantonaux. Ne rien faire n'est donc pas une solution.

La réforme fiscale préserve nos emplois

Avec la réforme fiscale, toutes les entreprises seront imposées de manière uniforme et les privilèges accordés à certains groupes d'entreprises seront abolis. Les PME en particulier en profiteront dans la mesure où la réforme entraîne une baisse du taux de l'impôt sur le bénéfice dans de nombreux cantons. De plus, des firmes innovantes pourront bénéficier de l'imposition avantageuse des bénéficiaires issus des activités de recherche-développement (*patent box*) ou de l'encouragement de la recherche. Cela renforce un peu plus la recherche et la place économique. La Suisse a ainsi la possibilité de maintenir une fiscalité attrayante à l'échelle internationale. La Suisse ne peut garantir les emplois actuels et en créer, qu'à condition d'être compétitive à l'échelle internationale. Sinon, jusqu'à 24 000 sociétés, hautement mobiles pour certaines, pourraient envisager de quitter le pays et avec elles 150 000 emplois. Un nombre au moins équivalent d'emplois sont en jeu du côté des PME. C'est la raison pour laquelle les PME, qui entretiennent des liens étroits avec les grandes entreprises, sont directement affectées par la réforme fiscale.

Pour nos emplois. Pour une Suisse forte !

Comité interparti
« Réforme fiscale OUI »
c/o PLR. Les Libéraux-Radicaux
Neugasse 20
3001 Berne
Courriel : info@reformefiscale-oui.ch
Web : www.reformefiscale-oui.ch

Préserver 5 milliards de francs de substrat fiscal

Depuis les années 1990, les recettes de la Confédération au titre de l'imposition du bénéfice des entreprises ont plus que quadruplé. La moitié de ces recettes, soit près de 5 milliards de francs, sont payées par les sociétés au bénéfice de statuts spéciaux. La réforme fiscale est essentielle pour pouvoir conserver ces recettes fiscales. Sans elle, des milliards sont en jeu. Ces moyens feraient défaut à la Confédération, aux cantons et enfin aux communes. La réforme donne aux cantons les instruments et la liberté nécessaires pour trouver une solution adaptée à leurs particularités. Le fédéralisme ainsi que le rôle des cantons et des communes en sortiront renforcés : un oui à la réforme fiscale préserve des recettes fiscales se chiffrant en milliards pour la Confédération, les cantons et les communes.

Le non n'est pas une solution

Le PS a lancé le référendum. Cependant, les socialistes n'ont pas de plan B. En cas de disparition des contributions fiscales des sociétés internationales, le PS serait le premier à réclamer des hausses d'impôts, à moins que la Confédération et les cantons ne lancent des programmes d'économie douloureux qui affecteraient durement les particuliers et les PME. Pour d'éviter cela, il est très important d'accepter la réforme fiscale. Celle-ci est un compromis élaboré et soutenu par le Conseil fédéral, le Parlement, les cantons et les milieux économiques. Un oui à la réforme fiscale est décisif pour l'avenir de la Suisse.

Le comité « oui à la réforme fiscale » s'engagera ces prochains mois avec force en faveur de cette réforme importante.

Contact :

Christian Lüscher, Conseiller national PLR (GE), 079 355 37 52

Leo Müller, Conseiller national PDC (LU), 079 363 32 60

Isabelle Chevalley, Conseillère nationale Vert'libéraux (VD), 079 627 92 30

Magdalena Martullo-Blocher, Conseillère nationale UDC (GR), 044 915 70 00

Urs Gasche, Conseiller national PBD (BE), 079 222 55 79

Jean-François Rime, président de l'Union Suisse des Arts et Métiers, Conseiller national UDC (FR), 026 919 82 82

**Pour nos emplois.
Pour une Suisse forte !**

Comité interparti
« Réforme fiscale OUI »
c/o PLR. Les Libéraux-Radicaux
Neugasse 20
3001 Berne

Courriel : info@reformefiscale-oui.ch
Web : www.reformefiscale-oui.ch

Embargo: 29 novembre 2016, 10h30

seul le discours prononcé fait foi

La RIE III pièce maîtresse de l'avenir de notre Genève internationale

Christian Lüscher, Conseiller national PLR (GE)

Genève c'est d'une part son jet d'eau, sa rade et la célèbre cité de Calvin, d'autre part, son personnel multilingue et ses entreprises internationales, importantes ressources fiscales et créatrices de nombreux emplois. Or ces dernières menacent aujourd'hui de partir et de prendre avec elles 61'000 emplois et 1.5 Milliards de recettes fiscales. En effet, suite aux pressions de l'OCDE, la Suisse a pris la décision d'abolir les statuts spéciaux grâce auxquels les entreprises multinationales profitent d'avantages fiscaux par rapport aux entreprises locales. Or si ces entreprises, dites « à statuts spéciaux » dans le jargon fiscal, étaient imposées comme les entreprises locales leur taux d'imposition augmenterait de 109%. Ces sociétés très mobiles n'hésiteraient pas à se relocaliser, voyant le taux de chômage de Genève grimper en flèche. Afin d'éviter une telle situation, les Chambres fédérales ont prévu une nouvelle réforme. Premièrement, la fameuse Patent Box permettra que les revenus des brevets soient imposés de façon privilégiée. Deuxièmement, les déductions fiscales des dépenses dues à la recherche et au développement seront accrues. Troisièmement, concernant le financement d'une entreprise, le financement par capitaux propres et par l'emprunt serait tous les deux déductibles du bénéfice imposable.

De plus, respectant la tradition du Fédéralisme, la RIE III combine non seulement un volet fédéral, mais également une application cantonale. Ceci permet aux cantons d'adapter leur système d'imposition aux conditions locales. Pour se faire, sans prêter les cantons, la Confédération prévoit une compensation financière non négligeable s'élevant par exemple à 112 millions par année pour Genève. De plus, les dividendes d'une personne physique possédant une société seront imposés à 70% au lieu de 60% grâce à La RIE III. Cette modification qui peut à première vue paraître négligeable ne rapporterait pas moins de 18 millions à l'état de Genève.

Sans aborder le volet cantonal on remarque déjà que cette réforme profite énormément au canton de Calvin. C'est d'ailleurs pour cette raison que cette réforme est soutenue non seulement par la droite et le centre mais également par la Conférence des directeurs cantonaux des finances.

Concernant le volet cantonal, les cantons ont donc à disposition deux instruments pour adapter leurs systèmes fiscaux et leur permettre de rester compétitifs. Ils ont d'une part la possibilité de d'utiliser les outils d'allègements fiscaux énumérés auparavant, d'autre

Pour nos emplois. Pour une Suisse forte !

Comité interparti
« Réforme fiscale OUI »
c/o PLR. Les Libéraux-Radicaux
Neugasse 20
3001 Berne

Courriel : info@reformefiscale-oui.ch
Web : www.reformefiscale-oui.ch

part de fixer leur taux d'imposition. A Genève, l'avant-projet du Conseil d'Etat prévoit une utilisation plafonnée des allègements combinée à un taux d'impôts compétitif. Illustré par des chiffres, le Conseil d'Etat envisage un taux effectif d'impôt sur les bénéficiaires de 13,49% et un plafonnement à 9% des allègements fiscaux. La stratégie suivie par le Conseil d'Etat est donc un taux d'impôt compétitif et un usage parcimonieux des outils mis à disposition, afin de parer aux effets d'aubaine. Les coûts à court terme s'élèveront approximativement à 385 millions et seront pris en charge à 80% par le canton et 20% par les communes. Le Conseil d'Etat prévoit deux mesures pour compenser ces coûts. Premièrement, un impôt complémentaire temporaire de 0.3% pendant cinq ans. Deuxièmement, une ponction de 0.22% de charges patronales sur la masse salariale, dont les recettes iront à la petite enfance, à la réinsertion professionnelle et aux infrastructures de transport.

La gauche dira qu'il manque à ce projet des concessions sociales comme dans le canton de Vaud. Selon moi plus que par des mesures sociales, le dispositif social passe par des mesures favorisant l'attractivité du canton et donc par la même occasion l'emploi. Par ailleurs, un refus de la RIE III nécessiterait de recommencer le travail parlementaire depuis le début, car une réforme est inévitable.

Cette loi a des coûts à court terme, mais représente sur le long terme plus de recettes fiscales pour notre canton. C'est une loi dynamique, inventive, qui assure la compétitivité de la place économique dans un monde de concurrence fiscale. A juste titre, François Longchamp l'a d'ailleurs appelée « la mère de toutes les batailles ». Haut lieu de la Réforme, protégeons la Genève internationale et faisons de Genève un exemple en matière de réforme sur l'imposition des entreprises en votant oui à la RIE III le 12 février 2017.

Contact:

Christian Lüscher, Conseiller national, 079 355 37 52
<https://www.steuerreform-ja.ch/fr>

**Pour nos emplois.
Pour une Suisse forte !**

Comité interparti
« Réforme fiscale OUI »
c/o PLR, Les Libéraux-Radicaux
Neugasse 20
3001 Berne

Courriel : info@reformefiscale-oui.ch
Web : www.reformefiscale-oui.ch

Embargo: 29 novembre 2016, 10h30

seul le discours prononcé fait foi

La réforme fiscale garantit les emplois et la prospérité

Leo Müller, conseiller national PDC (LU)

La suppression des réglementations exceptionnelles permet qu'à l'avenir, les entreprises internationales paient des impôts plus élevés. Afin que ces entreprises restent en Suisse et qu'elles continuent à y payer leurs impôts, la réforme fiscale est nécessaire. Sans cette réforme, les régimes fiscaux actuels, qui ne sont plus acceptés sur le niveau international, seraient maintenus et mèneraient à une insécurité juridique et financière toxique pour notre économie. Sans adaptation, les entreprises internationales risqueraient des amendes fiscales à l'étranger par conséquent la délocalisation à l'étranger de 24 000 entreprises mobiles et hautement mobiles serait à craindre biffant ainsi de nombreuses places de travail. C'est pourquoi plus de 150 000 personnes qui travaillent pour les entreprises à statut spécial seraient concernés par le refus de cette réforme. La réforme fiscale ne concerne cependant pas seulement les grandes entreprises et leurs employés, mais également les PME.

L'effet des entreprises internationales sur l'emploi est important, chaque employé est lié à environ 1,6 emplois à l'extérieur de l'entreprise. Beaucoup de PME profitent fortement de la demande des entreprises à statut spécial, car elles sont des fournisseurs et des clients importants de l'artisanat. De nombreuses PME et des dizaines de milliers d'emplois dépendent donc de ces entreprises. Cette collaboration des entreprises est primordiale pour la Suisse. La réforme fiscale préserve et renforce ainsi nos PME.

Les grandes entreprises représentent environ 50% des investissements totaux effectués dans le domaine de la recherche et du développement (environ 6 milliards de francs).

La réforme fiscale permet que les PME suisses ne perdent pas leurs clients étant donné que les entreprises internationales resteraient en Suisse et ne partiraient pas à l'étranger envers. De plus, les PME pourront profiter d'impôts sur le bénéfice plus bas dans différents cantons. De plus, le taux d'imposition égal permet de mettre toutes les entreprises sur un pied d'égalité. Différentes entreprises pourront également profiter de l'imposition avantageuse des coûts de recherche et d'innovation (patent box) et de l'encouragement à la recherche, apportés par la réforme. Cela renforce encore davantage la place économique. Il revient donc à la Suisse de mettre en œuvre des conditions fiscales attractives internationalement. Avec la réforme fiscale, nous

**Pour nos emplois.
Pour une Suisse forte !**

Comité interparti
« Réforme fiscale OUI »
c/o PLR, Les Libéraux-Radicaux
Neugasse 20
3001 Berne

Courriel : info@reformefiscale-oui.ch
Web : www.reformefiscale-oui.ch

garantissons donc d'importants emplois et une économie compétitive et efficace, en faveur des PME.

Kontakt:

Leo Müller, conseiller national, 079 363 32 60

<https://www.steuerreform-ja.ch/fr>

**Pour nos emplois.
Pour une Suisse forte !**

Comité interparti
« Réforme fiscale OUI »
c/o PLR, Les Libéraux-Radicaux
Neugasse 20
3001 Berne

Courriel : info@reformefiscale-oui.ch
Web : www.reformefiscale-oui.ch

Embargo: 29 novembre 2016, 10h30

seul le discours prononcé fait foi

La réforme fiscale garantit l'attractivité et la compétitivité de la place économique Suisse

Isabelle Chevalley, Conseillère nationale Vert'libéraux (VD)

La fiscalité suisse, comme celle d'autres pays voisins, ne correspond plus aux standards internationaux. Du respect de ce standard dépend l'accès au marché international pour nos entreprises. Par ailleurs, il importe que la Suisse reste compétitive dans un contexte international où la concurrence est extrêmement vive. C'est la clé de la réussite de cette réforme.

Il est certes important de rester compétitif mais il importe aussi que l'on préserve les recettes fiscales de la Confédération et des cantons.

Dans ce contexte, il s'agit de ne pas démanteler tout le système fiscal mais de l'adapter. Il s'agit aussi de laisser une marge de manoeuvre aux cantons afin que ces derniers puissent disposer d'outils divers et variés qui correspondent à la spécificité de leur tissu économique. D'ailleurs, les pratiques fiscales de nos voisins ne manquent, elles aussi, pas de créativité...

Cette réforme est aussi un moyen de rendre notre économie et nos PME plus compétitives. Ce sont elles qui créent la majorité des places de travail en Suisse.

Cette réforme montre à nos entreprises que l'on peut mener à bien la plus importante réforme fiscale des cinquante dernières années dans des délais raisonnables, dans l'intérêt bien compris de la stabilité du droit, dans l'intérêt des entreprises et surtout dans l'intérêt de notre économie et des nombreux emplois qui en dépendent. Car sans cette visibilité, les entreprises n'oseront plus investir et créer des emplois.

Au final, c'est bien dans notre capacité à maintenir un tissu économique varié et performant, à protéger les emplois tout en nous conformant à l'évolution des normes internationales que nous serons jugés.

Contact:

Isabelle Chevalley, Conseillère nationale, 079 627 92 30
<https://www.steuerreform-ja.ch/fr>

**Pour nos emplois.
Pour une Suisse forte !**

Comité interparti
« Réforme fiscale OUI »
c/o PLR. Les Libéraux-Radicaux
Neugasse 20
3001 Berne

Courriel : info@reformefiscale-oui.ch
Web : www.reformefiscale-oui.ch

Embargo: 29 novembre 2016, 10h30

seul le discours prononcé fait foi

La réforme fiscale renforce la recherche-développement en Suisse

Magdalena Martullo-Blocher, Conseillère nationale UDC (GR)

Mesdames et Messieurs,

Les salaires et les coûts d'investissement suisses sont élevés en comparaison internationale. Quant au marché helvétique, il est très petit. Pour rester concurrentielles à l'échelle internationale, malgré des coûts élevés et un marché indigène restreint, les entreprises suisses comptent sur l'innovation. Les clients accepteront de payer un prix supérieur seulement si une innovation confère une valeur ajoutée supérieure. Et, seul un tel produit permet aux entreprises de couvrir leurs coûts élevés et d'écouler également leurs produits sur des marchés étrangers. La création de valeur suisse (c'est-à-dire notre prospérité) se fonde largement sur l'innovation.

Or, pour innover, il faut commencer par la recherche-développement et, si innovation il y a, il s'agit de la protéger, autrement dit la breveter. En comparaison internationale, la Suisse affiche depuis longtemps une part extraordinairement élevée de recherche-développement privée. Les entreprises helvétiques y consacrent près de 13 milliards de francs par an. La moitié environ des activités concernées sont le fait de l'industrie chimique et pharmaceutique (47%) ; mais aussi de celles des machines et de la haute technologie (18%), des denrées alimentaires (8%) et de l'informatique. En matière de brevets, la Suisse est à la pointe mondiale : elle est le pays qui enregistre le plus de brevets par habitant ! Nous pouvons le dire fièrement : la recherche suisse est championne en comparaison mondiale ! Plusieurs classements internationaux le confirment d'ailleurs. C'est le cas de l'IMD World Competitiveness Scoreboard où la Suisse figure au deuxième rang mondial et du Global Innovation Index que la Suisse domine depuis plusieurs années !

D'autres pays apprécient aussi beaucoup les activités de recherche-développement. Ils sont nombreux à favoriser financièrement ces activités entrepreneuriales. À cet égard, il faut savoir qu'aujourd'hui près de la moitié des dépenses de recherche-développement privées effectuées en Suisse (6 milliards de francs) et la majorité des brevets déposés ici le sont par des sociétés bénéficiant d'une imposition privilégiée (surtout des « sociétés mixtes »). Si ces entreprises perdent leurs privilèges fiscaux en Suisse, il est fort probable qu'elles déplacent tôt ou tard leurs importantes activités de recherche-développement dans des pays plus attractifs.

Pour nos emplois. Pour une Suisse forte !

Comité interparti
« Réforme fiscale OUI »
c/o PLR, Les Libéraux-Radicaux
Neugasse 20
3001 Berne

Courriel : info@reformefiscale-oui.ch
Web : www.reformefiscale-oui.ch

Autrement dit, si la Suisse souhaite rester prospère, elle doit conserver ces importantes activités de recherche-développement. Aussi la réforme de l'imposition des entreprises III doit-elle absolument donner aux cantons des possibilités d'alléger de manière ciblée l'imposition de telles activités. Les instruments prévus dans la réforme, à savoir la patent box et la déduction des dépenses de recherche-développement, le permettent, ils sont reconnus et courants à l'échelle internationale.

Avec ces instruments, la Suisse et les cantons pourront non seulement préserver une recherche-développement et des brevets d'envergure en Suisse, mais également étendre cet avantage aux petites et moyennes entreprises.

Aujourd'hui, la recherche-développement ne se fait pas de manière isolée, elle est généralement étroitement liée à une production locale. À une époque où tout va vite, un transfert rapide et fluide de l'innovation vers la production et la vente est la clé du succès. Ainsi, les activités de recherche-développement créent directement et indirectement des emplois chez des fournisseurs. Le rapport est de un emploi dans l'industrie chimique et pharmaceutique, par exemple, pour deux emplois chez des fournisseurs.

En introduisant des instruments attrayants pour la recherche-développement et les brevets, nous contribuons largement à l'emploi et à la prospérité en Suisse et posons les bases pour des emplois qualifiés pour les jeunes !

Merci beaucoup!

Kontakt:

Magdalena Martullo-Blocher, Conseillère nationale, 044 915 70 00
<https://www.steuerreform-ja.ch/fr>

**Pour nos emplois.
Pour une Suisse forte !**

Comité interparti
« Réforme fiscale OUI »
c/o PLR, Les Libéraux-Radicaux
Neugasse 20
3001 Berne

Courriel : info@reformefiscale-oui.ch
Web : www.reformefiscale-oui.ch

Embargo: 29 novembre 2016, 10h30

seul le discours prononcé fait foi

La réforme fiscale préserve les recettes fiscales

Urs Gasche, Conseiller national PBD (BE)

La question la plus importante est celle de savoir combien la réforme fiscale coûtera à la Confédération. Ses opposants n'ont de cesse d'évoquer les pertes fiscales attendues. Ils prétendent que la classe moyenne devra assumer les conséquences de la réforme. Les chiffres montrent cependant que cette affirmation est fautive. En effet, les conséquences sont considérées de manière statique, en faisant fi des effets dynamiques. Contrairement à ce qu'avancent les opposants, la réforme fiscale ne distribue pas de cadeaux : des entreprises qui bénéficient aujourd'hui de régimes fiscaux particuliers au niveau cantonal ou qui sont imposées en tant que société principale devront payer davantage d'impôts. Ces entreprises l'acceptent parce que, avec la mise en œuvre de la réforme fiscale, la Suisse disposera d'un nouveau cadre juridique stable et que les hausses d'impôts seront modérées. La réforme fiscale est équilibrée et introduit plusieurs garanties nouvelles. Les déductions fiscales totales sont limitées et on garantit ainsi l'imposition d'une partie du bénéfice, même en cas de cumul des déductions pour une entreprise. Les mesures prévues, telles que la *patent box*, la promotion de la recherche-développement et la possibilité offerte aux cantons, sous condition, d'introduire un impôt sur le bénéfice corrigé des intérêts, réduisent les risques financiers de la réforme.

A court terme, et si l'on ne retient que les effets statiques, la RIE III entraînerait des pertes de recettes fiscales de l'ordre de 1,3 milliard de francs pour la Confédération. Ce chiffre paraît élevé au premier regard, mais il est constitué pour la majeure partie (1,1 milliard de francs) de la contribution financière de la Confédération aux cantons pour compenser la baisse des recettes fiscales sur le bénéfice. La seule mesure de politique fiscale introduite à l'échelon fédéral est l'impôt sur le bénéfice corrigé des intérêts. À court terme, cet impôt entraînerait une baisse des recettes fiscales de 222 millions de francs. Toutefois, la dynamique positive induite par cette mesure (afflux d'entreprises, incitations à investir, promotion de la recherche-développement), laisse à penser que la réforme s'autofinancera. Cette réforme fiscale est conçue de manière à atténuer les inconvénients liés à la disparition des privilèges pour les sociétés étrangères concernées. Elle a cependant un autre effet qu'il ne faut pas sous-estimer : elle crée un climat favorable pour des entreprises innovantes déjà implantées en Suisse et imposées au taux ordinaire. Ainsi, elle peut favoriser l'implantation d'autres sociétés du même type, ce qui non seulement maintiendrait des emplois, mais en créerait également tout en et augmentant le substrat fiscal. Il apparaît clairement que tout le monde bénéficie d'une place économique prospère et fiscalement attrayante, sans

Pour nos emplois. Pour une Suisse forte !

Comité interparti
« Réforme fiscale OUI »
c/o PLR, Les Libéraux-Radicaux
Neugasse 20
3001 Berne

Courriel : info@reformefiscale-oui.ch
Web : www.reformefiscale-oui.ch

compter que le nouveau modèle serait plus durable que l'actuel avec ses privilèges qui ne sont plus acceptés juridiquement.

Il faut être conscient qu'un refus de la réforme fiscale coûterait cher à la Suisse. Comme les statuts spéciaux que nous connaissons ne sont plus acceptés sur la scène internationale, les cantons devraient quand même adapter leur fiscalité en cas de NON dans les urnes. Un NON mettrait la Confédération, les cantons et les communes dans une situation difficile : l'abolition des privilèges actuels sans les mesures d'accompagnement menacerait directement plus de 150 000 emplois et avec eux des commandes importantes pour les PME - l'insécurité juridique paralyserait l'économie et nous devrions probablement faire une croix sur 5 milliards de francs de recettes fiscales. Un non n'est pas une solution. Le PS fait des promesses vides et ne propose pas de plan B. Dans ces conditions, il est clair que, en cas de refus de la réforme, seules les mesures d'accompagnement changeraient. Sans réforme fiscale nationale, les cantons ne disposeraient pas d'instruments ni de moyens financiers permettant d'atténuer les conséquences d'un changement de système. Un NON menacerait des emplois et creuserait des trous plus importants dans les caisses des cantons et des communes.

En conclusion, seul un oui à la réforme fiscale garantit à la Suisse des recettes fiscales sur la durée et rend sa place économique attrayante.

Contact:

Urs Gasche, Conseiller national, 079 222 55 79

<https://www.steuerreform-ja.ch/fr>

**Pour nos emplois.
Pour une Suisse forte !**

Comité interparti
« Réforme fiscale OUI »
c/o PLR, Les Libéraux-Radicaux
Neugasse 20
3001 Berne
Courriel : info@reformefiscale-oui.ch
Web : www.reformefiscale-oui.ch

Embargo: 29 novembre 2016, 10h30

seul le discours prononcé fait foi

Réforme de l'imposition des entreprises III : pour une Suisse prospère et des PME solides

Jean-François Rime, président de l'Union Suisse des Arts et Métiers, Conseiller national UDC (FR)

Mesdames, Messieurs,

La place économique suisse se caractérise par ses nombreuses PME : 99,8 % des entreprises suisses sont des PME. Elles représentent la grande majorité des emplois, soit les deux tiers. C'est en grande partie grâce à elles que le taux de chômage est si bas et que le taux d'emploi élevé. Près des trois quarts des places d'apprentissage sont proposées par des PME qui forment les jeunes talents et leur ouvrent des perspectives professionnelles. On peut dire à raison que les PME sont l'épine dorsale de l'économie suisse. L'Union suisse des arts et métiers usam, représente quelque 300 000 PME, à travers ses 250 organisations membres. En tant que président de l'usam, c'est un honneur pour moi de m'exprimer en leur nom ici.

Les PME et la classe moyenne. Elles se portent bien quand la Suisse parvient à rester compétitive au niveau international et qu'elles ne doivent pas assumer seules la charge fiscale. Il est important pour elles que nous puissions encaisser les impôts substantiels - plus de 5 milliards de francs - versés par les grandes firmes internationales. Si ces grandes sociétés devaient tourner le dos à la Suisse, il ne resterait que la classe moyenne et les PME pour compenser les pertes de recettes fiscales. Elles seraient donc directement affectées par un refus de la réforme fiscale. C'est pourquoi cette réforme est si importante pour les PME, pour la classe moyenne et pour la place économique suisse.

Il est essentiel pour les artisans et les PME de pouvoir continuer à travailler avec de gros clients. De la livraison de meubles aux services de taxi en passant par les services de traiteur ou les hôtels. Des milliers d'emplois au sein de PME dépendent des commandes émanant des grandes entreprises. La réforme fiscale garantit la pérennité de ces commandes de biens et services. Le chiffre d'affaires, les emplois et l'existence de nombreuses PME dépendent du OUI à la réforme fiscale.

C'est le cas notamment dans la recherche-développement des secteurs pharmaceutique et des biotechnologies, où des PME sont en symbiose avec de grandes sociétés. De petites start-up et de grandes entreprises actives dans la chimie ou les biotechnologies sont si étroitement liées que les petites firmes ne pourraient pas

Pour nos emplois. Pour une Suisse forte !

Comité interparti
« Réforme fiscale OUI »
c/o PLR, Les Libéraux-Radicaux
Neugasse 20
3001 Berne

Courriel : info@reformefiscale-oui.ch
Web : www.reformefiscale-oui.ch

survivre ou exister sans les acteurs plus importants. Il est question d'emplois suisses dans la recherche-développement, un environnement hautement qualifié. Autrement dit, des emplois dans un environnement où la Suisse, un pays dépourvu de matières premières, mais avec un niveau des coûts élevé et une main-d'œuvre hautement qualifiée, peut marquer des points par rapport à la concurrence internationale. Le savoir est la principale matière première de la Suisse. Avec la réforme fiscale, nous faisons en sorte que cette matière première puisse être préservée et utilisée.

Mesdames et Messieurs. Les citoyennes et citoyens de notre pays veulent avoir accès à des emplois qui leur offrent de bonnes perspectives. Ils ne veulent pas faire du surplace. Les jeunes souhaitent investir dans leur formation et se faire leur place sur le marché du travail. Ils ne souhaitent pas perdre leur temps chez eux ou dans la rue, sans avenir. Et nos PME, au même titre que les grandes entreprises, aspirent à exécuter des commandes. Elles veulent pouvoir vendre leurs services et produits. La Suisse est l'une des économies les plus florissantes de la planète. Pour rester compétitifs et continuer à figurer parmi les pays les plus innovants et prospères, nous devons bien nous positionner en comparaison internationale. C'est ce que nous faisons avec la réforme fiscale. Elle est cruciale pour assurer la prospérité future de la Suisse.

Je vous remercie de votre attention.

Contact:

Jean-François Rime, président de l'Union Suisse des Arts et Métiers, Conseiller national, 026 919 82 82
<https://www.steuerreform-ja.ch/fr>